

Jean-Luc Galvan en retraite reste à Parlem TV (mis à jour le 25.02.2021)

Association d'éducation populaire par Internet



Jean-Luc Galvan en retraite reste à Parlem TV (mis à jour le 25.02.2021)

Créée en janvier 2014 par Jean-Luc Galvan, réalisateur de films, à Nogaro, « la web télé associative, participative, d'éducation populaire » Parlem TV, tient son assemblée générale le 13 décembre en visioconférence, en raison de la situation sanitaire.

L'existence et la réussite de Parlem TV est rendue possible par le développement du haut et très haut débit des connexions Internet, qui permet aux habitants des villages les plus reculés de recevoir les films créés ou choisis par le site (1).

Dans son rapport moral, dont il nous envoie un compte rendu, Michel Coulardeau, président, insiste sur la difficulté à développer le bénévolat, « question récurrente ».

Jean-Luc Galvan en retraite...comme bénévole de Parlem.tv

Jean-Luc Galvan est en retraite depuis juillet 2020. Quoiqu'il reste comme bénévole au sein de l'association qu'il a créée, il paraît nécessaire à l'assemblée de recruter un futur salarié à temps partiel. Qui remplacera petit à petit Jean-Luc Galvan. Et le soulagera des soucis administratifs et autres qui l'empêchaient de poursuivre des projets de films et de vidéos.

Communication à destination des adhérents et du public

L'assemblée décide d'améliorer la communication sur l'activité et les réalisations en direction des adhérents et du public.

S'agissant des comptes, ils sont sains et la vie de l'association en 2021 est assurée.

Les 3 membres du conseil d'administration sortants (Michel Coulardeau, Bernard Ménacq, secrétaire adjoint et Michel Gauthier, secrétaire) sont réélus. De plus, Jean-Luc Galvan entre au conseil d'administration. **Les trois membres sortants étaient : Michel Coulardeau, Michel Gauthier et Bernard Ménacq. Michel Gauthier est reconduit dans ses fonctions de secrétaire de l'association.**

Projets d'avenir

Dès que la situation sanitaire le permettra, Parlem TV entreprendra d'effectuer des projections directement dans les villages, « de manière à être au plus près des gens », nous dit Jean-Luc le 19 février. Le matériel spécifique est déjà en place.

De plus, Jean-Luc veut continuer la série d'émissions Ici et maintenant qui fait le portrait de personnes qui ont une activité originale très accrochée au territoire gascon : élevage de chèvres pour le tricotage de vêtements en laine angora, librairie sur les marchés etc.

Par ailleurs, des émissions avec peu de personnes deviennent possibles avec des invités en visioconférence depuis le local de l'association. Alors que les émissions avec tables rondes proposées jusqu'alors avaient lieu dans une salle communale.

(1) <http://parlemtv.fr>

N.B. - La photo du haut de page a été prise pendant la table ronde sur l'énergie en 2019 à la salle d'animation de Nogaro.



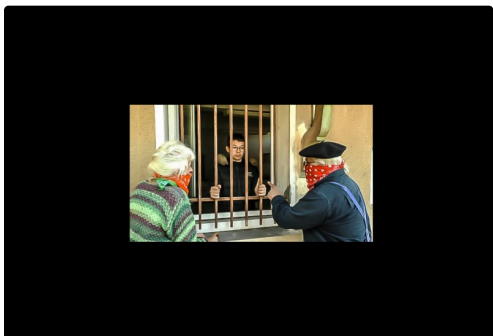
Jean-Luc Galvan



Michel Coulardeau



Enregistrement de l'émission " Quelle école" en 2018



Scène du film "Smartfaune" réalisé par Jean-Luc Galvan- Photo Parlem TV



Stand de Parlem TV à l'Ecofête de Perchède en 2019